

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 53 (1982)

Heft: 2: Economie : réalités et perspectives

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique économique

L'indice suisse des prix à la consommation en décembre 1981, janvier et février 1982

Données chiffrées concernant les divers éléments de l'indice suisse des prix à la consommation en décembre 1981

Les indices et taux de variation des neuf groupes de biens et de services sont les suivants :

Groupes de biens et de services	Indice décembre 1981		Variation en % par rapport à	
	Sept. 1966 = 100	Sept. 1977 = 100	novembre 1981	décembre 1980
Total	199,3 ^a	118,2	- 0,0	6,6
Alimentation	•	128,3	- 0,4	9,6
Boissons et tabacs	•	115,6	0 ^b	6,2
Habillement	•	112,3	0,8	4,6
Loyer du logement	•	110,7	0 ^b	7,6
Chauffage et éclairage	•	163,8	0,1	6,9
Aménagement et entretien du logement	•	111,8	0,7	4,8
Transports et communications	•	112,0	- 0,5	2,8
Santé et soins personnels	•	115,1	0,3	5,7
Instruction et loisirs	•	116,9	0 ^b	7,4

^a Valeur de la nouvelle série, convertie en prenant comme référence la base 100 en septembre 1966.

^b N'a pas été l'objet d'un nouveau relevé au cours du mois sous revue.

Données chiffrées concernant les divers éléments de l'indice suisse des prix à la consommation en janvier 1982

Les indices et taux de variation des neuf groupes de biens et de services sont les suivants :

Groupes de biens et de services	Indice janvier 1982		Variation en % par rapport à	
	Sept. 1966 = 100	Sept. 1977 = 100	décembre 1981	janvier 1982
Total	200,3 ^a	118,8	0,5	6,1
Alimentation	•	129,1	0,6	6,9
Boissons et tabacs	•	115,6	0 ^b	6,2
Habillement	•	112,3	0 ^b	4,6
Loyer du logement	•	110,7	0 ^b	7,6
Chauffage et éclairage	•	167,1	2,0	8,6
Aménagement et entretien du logement	•	111,8	0 ^b	4,8
Transports et communications	•	112,1	0,1	1,9
Santé et soins personnels	•	119,2	3,5	7,2
Instruction et loisirs	•	116,9	0 ^b	7,4

^a Valeur de la nouvelle série, convertie en prenant comme référence la base 100 en septembre 1966.

^b N'a pas été l'objet d'un nouveau relevé au cours du mois sous revue.

L'indice suisse des prix à la consommation, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, a légèrement progressé de 0,2% en février 1982 par rapport au mois précédent pour atteindre, sur la base de 100 en septembre 1977, un niveau de 119,0 points qui dépasse de 5,3 celui de 113,1 points enregistré une année auparavant. L'indice suisse des prix à la consommation traduit l'évolution des prix des marchandises et des services représentatifs de la consommation des ménages privés, sans que son calcul soit influencé par des modifications affectant le volume ou la composition de l'assortiment de marchandises consommées et de services utilisés.

La faible hausse de 0,2% subie par l'indice suisse des prix à la consommation en février 1982 par rapport au mois précédent résulte de mouvements de prix divergents parmi ses composantes. Les indices des groupes suivants ont augmenté: **instruction et loisirs** (+ 2,1%), **boissons et tabacs** (+ 1,2%), **alimentation** (+ 0,6%). En revanche, on a vu reculer l'indice du groupe **chauffage et éclairage** (- 5,2%) ainsi que celui des **transports et communications** (- 0,4%), par suite de réductions de

prix pour le mazout et l'essence. Ce fléchissement a aussi eu pour conséquence que les prix du mazout et de l'essence se sont nettement repliés au-dessous des niveaux qu'ils atteignaient une année auparavant. Les quatre autres groupes de marchandises et de services n'ont pas fait l'objet d'un nouveau relevé statistique en février.

Ce sont surtout des augmentations de prix pour des journaux et périodiques, de nouvelles éditions de livres, des loyers d'appartements de vacances et des voyages à forfait qui ont fait monter l'indice du groupe **instruction et loisirs**. En outre, des prix plus élevés pour des fleurs, la fréquentation de cours, des séances de cinéma et l'entretien d'animaux domestiques se sont aussi fait sentir. Les répercussions de ces hausses ont cependant été un peu atténuées par des prix en baisse pour des appareils de photo et des caméras ainsi que pour des films.

L'avance marquée par l'indice du groupe **boissons et tabacs** s'explique essentiellement par le renchérissement de boissons alcooliques et de boissons consommées au restaurant.

Le mouvement ascendant de l'indice de **l'alimentation** a été principalement provoqué par des prix plus élevés pour des repas

Données chiffrées concernant les divers éléments de l'indice suisse des prix à la consommation en février 1982

Les indices et taux de variation des neuf groupes de biens et de services sont les suivants:

Groupes de biens et de services	Indice février 1982		Variation en % par rapport à	
	Sept. 1966 = 100	Sept. 1977 = 100	janvier 1982	février 1981
Total	200,6 ^a	119,0	0,2	5,3
Alimentation	•	129,9	0,6	6,1
Boissons et tabacs	•	116,9	1,2	6,0
Habillement	•	112,3	0 ^b	4,6
Loyer du logement	•	110,7	0 ^b	7,6
Chauffage et éclairage	•	158,4	- 5,2	- 1,1
Aménagement et entretien du logement	•	111,8	0 ^b	4,8
Transports et communications	•	111,7	- 0,4	1,1
Santé et soins personnels	•	119,2	0 ^b	7,2
Instruction et loisirs	•	119,3	2,1	7,1

^a Valeur de la nouvelle série, convertie en prenant comme référence la base 100 en septembre 1966.

^b N'a pas été l'objet d'un nouveau relevé au cours du mois sous revue.

au restaurant, des fruits, des produits à base de céréales ainsi que pour le lait et le fromage. Des hausses de prix qui ont aussi eu du poids sont celles accusées par des conserves de tout genre. En revanche, des réductions de prix pour diverses variétés de légumes ainsi que pour de la viande et de la charcuterie ont eu un effet modérateur prononcé. Du même coup, l'indice des légumes est tombé en février à un niveau

nettement inférieur à celui enregistré une année auparavant.

En accordant à la nouvelle série de l'indice suisse des prix à la consommation l'ancienne série calculée sur la base de 100 en 1966, on obtient, pour le mois de février 1982, un indice de 200,6 points.

**Office fédéral de l'industrie,
des arts et métiers
et du travail**

Jura, canton frontière

PHILIPPE JEANNERET
DENIS MAILLAT

Cet ouvrage, largement cité dans le bulletin de novembre 1981 de l'ADIJ, présente les résultats d'une étude menée dans le cadre du Fonds national de la recherche scientifique.

Il décrit et analyse les **effets économiques de la frontière dans le canton du Jura** et compare la situation des agglomérations transfrontalières de Genève et de Bâle. L'accent a été mis sur les problèmes liés à la présence des **travailleurs frontaliers**, domaine dans lequel l'influence de la frontière est la plus manifeste.

Il peut être commandé au prix de Fr. 22.— (228 pages, format A5) auprès du **GROUPE D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES, Université de Neuchâtel, Pierre-à-Mazel 7, CH-2000 Neuchâtel.**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Merci de bien vouloir verser le montant de votre cotisation annuelle au moyen du présent bulletin.

Avec nos sentiments les meilleurs.

ADIJ

Administration de l'ADIJ et rédaction des «intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 344
2740 Moutier 1, ☎ 032 93 41 51

Rédacteur responsable:
Claude Brügger, avocat, 2720 Tramelan

ORGANES DE L'ADIJ – Direction

Président: Roland Schaller, avocat, 2740 Moutier

Secrétaire général:
Claude Brügger, 2720 Tramelan

Abonnement annuel: Fr. 30.—

Prix du numéro: Fr. 6.—

Caisse: CCP 25-2086